

vos références

N° de client : 110059322
Titulaire contrat : GAEC DE LAIGLE
Libellé facture : GAEC DE LAIGLE

vos contacts

Service Client Entreprises
Tel : 09.77.40.50.40 (prix appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00

Email : service.business@mail.totalenergies.fr

Espace Client :

pro.totalenergies.fr

Par courrier :

TotalEnergies - Service Client Entreprises
TSA 71632
75901 PARIS CEDEX 15

en cas de panne réseau

Enedis - Gestionnaire du Réseau de Distribution

Segment C5 : 0 972 67 50 XX
XX = Les 2 chiffres du département du site
7/7, 24h/24 - Prix d'un appel local

Support Technique

Pour toutes demandes techniques relatives à votre compte, nous vous invitons à les saisir sur votre Espace Client (rubrique « Demandes techniques »)

Email : support.technique@mail.totalenergies.fr

Informations sur votre facture

TVA à 5,5% payée sur les débits, appliquée à la consommation et aux prestations.
Taux d'intérêt en cas de retard de paiement : trois fois le taux d'intérêt légal. Frais de retard de paiement : 40€ TTC. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.
Document à conserver 5 ans.
Tarifs non réglementés.
La TVA globale de votre facture est déterminée par la formule total HT x taux de TVA et peut donc différer du montant calculé par la somme des TVA arrondies par site.



Modalités de paiement : Prélèvement automatique
Référence Unique de Mandat : DESAGC0070630

Le montant de 139,14 € sera prélevé le 25/09/2023 sur le compte FR76 XX60 6XXX 283X XX00 XXX0 065.
Merci de bien vouloir nous signaler tout changement dans vos coordonnées bancaires.

Document scanné
pour Cash Démat

GAEC DE LAIGLE
RANGOULAS
35660 LA CHAPELLE DE BRAIN

► FACTURE D'ELECTRICITE du 10 septembre 2023
N° 106004430791

Volume consommé 592 kWh

Fourniture d'électricité

Abonnement 45,27 €

Consommation 3,34 €

41,93 €

67,29 €

Montant HTT 112,56 €

Taxes et contributions 10,34 €

CTA 9,75 €

CSPE 0,59 €

Total hors TVA 122,90 €

3,17 €

TVA à 5,5% sur le montant de 57,56 €

TVA à 20% sur le montant de 65,34 €

13,07 €

Montant TTC 139,14 €

Date de prélèvement de cette facture le 25/09/2023
Prochaine facture vers le 03/11/2023

vos références



N° de client : 110059322
Titulaire contrat : GAEC DE LAIGLE
Libellé facture : GAEC DE LAIGLE

vos contacts



Service Client Entreprises
Tel : 09 77 40 50 40 (prix appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00
Email : service.business@mail.totalenergies.fr

Espace Client :
pro.totalenergies.fr
Par courrier :
TotalEnergies - Service Client Entreprises
TSA 71632
75901 PARIS CEDEX 15

en cas de panne réseau



Enedis - Gestionnaire du Réseau de Distribution
Segment C5 : 0 972 67 50 XX
XX = Les 2 chiffres du département du site
7/7, 24h/24 - Prix d'un appel local

Support Technique

Pour toutes demandes techniques relatives à votre compte, nous vous invitons à les saisir sur votre Espace Client (rubrique «Demandes techniques»)
Email : support.technique@mail.totalenergies.fr

Informations sur votre facture
TVA à 5,5% payée sur les débits, appliquée à l'abonnement
TVA à 20% payée sur les débits, appliquée à la consommation et aux prestations.
Taux d'intérêt en cas de retard de paiement : trois fois le taux d'intérêt légal. Frais de retard de paiement : 40€ TTC. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement anticipé.
Document à conserver 5 ans.
Tantifs non réglés.
La TVA globale de votre facture est déterminée par la formule total HT x taux de TVA et peut donc différer du montant calculé par la somme des TVA arrondies par site.



Modalités de paiement : Prélèvement automatique
Référence Unique de Mandat : DESAGC0070630

Le montant de 917,79 € sera prélevé le 25/09/2023 sur le compte FR76 XXXX 283X XXXX 065.
Merci de bien vouloir nous signaler tout changement dans vos coordonnées bancaires.

Document scanné
pour Cash Démat

GAEC DE LAIGLE
RANGOULAS
35660 LA CHAPELLE DE BRAIN

► FACTURE D'ELECTRICITE du 10 septembre 2023
N° 106004430792

Volume consommé 7 597 kWh

Fourniture d'électricité

Abonnement
Consommation

Transport, Acheminement

Montant HTT

Taxes et contributions

CTA

CSPE

Total hors TVA

TVA à 5,5% sur le montant de 100,16 €
TVA à 20% sur le montant de 676,77 €

Montant TTC

917,79 €

135,35 €

5,51 €

776,93 €

7,60 €

15,61 €

23,21 €

753,72 €

168,25 €

572,10 €

13,37 €

585,47 €

/13751 /3106

110059322 20230914



CONDITIONS TARIFAIRES D'ELECTRICITE COMPTEUR C5 (< 36 kVA) - SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

N° Point De Livraison (PDL) : 144722793004231

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 01/03/2021

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 31/01/2024

Puissance souscrite (PS) : 18 kVA

Structure de prix souhaitée : ☐ Base ☒ HP/HC

Formule Tarifaire Acheminement (FTA) à date :

☐ CU ST ☒ MU DT ☐ LU ☐ CU 4 ☐ MU 4

Conditions contractuelles :

Fourniture	Abonnement (€/an)	Coefficients		
		€/MWh	kW/MWh	de capacité
Base	62,40	0,2540		
HP	58,47	0,3328	48,73	0,0548
HC				

Récapitulatif des éléments tarifaires :

Abonnement (€/an)	HP €/MWh	HC €/MWh	€/MWh	€/MWh
80,00	58,47	48,73		
Fourniture				
Prix de capacité*	13,01	2,14		
Acheminement*	187,68	41,10	25,10	
TOTAL*	267,68	112,58	75,97	0,00

*Valeurs indicatives à date selon votre Formule Tarifaire et votre Puissance souscrite

Option Electricité verte : ☐ Oui ☒ Non

Si vous souscrivez à l'option électricité verte, TOTAL DIRECT ENERGIE s'engage à acheter des garanties d'origine française à hauteur de 100% de votre consommation en électricité. Vous contribuez ainsi au développement de la filière renouvelable sur le territoire français. Le mécanisme des garanties d'origine est prévu par l'article L.314-14 du Code de l'énergie.

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH ou d'évolution du prix de l'ARENH. Les coûts des CEE et CEE précaires sont intégrés pour la durée du Contrat.
Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification du Site se traduira par une modification automatique du Prix facturé au Client.
Conformément aux Conditions Générales de Vente, le coût du mécanisme de capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix de l'enchère est susceptible d'évoluer une fois par an.
Au moment de votre rattachement, en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de la Puissance souscrite, TOTAL DIRECT ENERGIE se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Autre :

Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel :

25/01/2021 à 17 h 00 (JJ/MM/AAAA)

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.
En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Business à l'adresse précisée au recto du Bulletin de Souscription.
Le client autorise TOTAL DIRECT ENERGIE à récupérer auprès des Gestionnaires de Réseaux, ses données de consommation (puissance souscrite, historique de consommation, option tarifaire,...) aux fins de réalisation de la souscription.
Ces offres sont valables sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TOTAL DIRECT ENERGIE et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par les Gestionnaires de Réseaux.
En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription et du mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.
Le représentant du Client certifie être habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.
Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fin de fourniture de l'électricité et/ou du gaz.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

Contrat de Gaz Naturel :

☐ Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes

☐ Mandat de prélèvement à compléter

☐ Mandat de prélèvement à compléter

Contrat d'Electricité :

☐ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes

☐ Mandat de prélèvement à compléter

☐ Mandat de prélèvement à compléter

Nom du signataire : L'AGLE Yvan

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Fait à :

Le :

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Nom du signataire : L'AGLE Yvan

: 07

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://total.direct-energie.com/professionnels/documents/cgv-dvi>

Contrat de Gaz Naturel :

☐	Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes (notamment les Conditions Standards de Livraison du Gestionnaire de Distribution et l'annexe exercice du droit de rétractation)
☐	Mandat de prélèvement à compléter

Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)

☐	Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes (notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)
☐	Mandat de prélèvement à compléter

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

et/ou du gaz.

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.

En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Business à l'adresse précisée au recto du Bulletin de Souscription.

Le client autorise TOTAL DIRECT ENERGIE à récupérer auprès des Gestionnaires de Réseaux, ses données de consommation (puissance souscrite, historique de consommation, option tarifaire,...) aux fins de réalisation de la souscription.

Ces offres sont valables sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TOTAL DIRECT ENERGIE et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par les Gestionnaires de Réseaux.

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription et du mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.

Le représentant du Client certifie être dûment habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.

Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fourniture de l'électricité

Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel : 25/01/2021 à 17 h 00 (J/J/M/A/A/A/A)

Autre : **DOLCE GUSTO**

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH ou d'évolution du prix de l'ARENH. Les coûts des CEE et CEE précaires sont intégrés pour la durée du Contrat.

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement du Site se traduira par une modification automatique du Prix facturé au Client.

Conformément aux Conditions Générales de Vente, le coût du mécanisme de capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix de l'enchère est susceptible d'évoluer une fois par an.

Au moment de votre rattachement, en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de la Puissance souscrite, TOTAL DIRECT ENERGIE se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Si vous souscrivez à l'option électricité verte, TOTAL DIRECT ENERGIE s'engage à acheter des garanties d'origine française à hauteur de 100% de votre consommation en électricité. **Vous contribuez ainsi au développement de la filière renouvelable** sur le territoire français. Le mécanisme des garanties d'origine est prévu par l'article L.314-14 du Code de l'énergie.

Option Electricité verte : ☐ Oui ☒ Non

*Valeurs indicatives à date selon votre Formule Tarifaire et votre Puissance souscrite

	Abonnement (€/an)	HP €/MWh	HC €/MWh	€/MWh	€/MWh
Fourniture	80,00	60,47	39,73		
Prix de capacité*		13,01	2,14		
Acheminement*	250,32	38,80	38,80		
TOTAL*	330,32	112,28	80,67	0,00	0,00

Conditions contractuelles :

Puisance souscrite (PS) : 36 kVA

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 31/01/2024

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 01/03/2021

N° Point De Livraison (PDL) : 144 801 735 324 20

CONDITIONS TARIFAIRES D'ÉLECTRICITÉ COMPTEUR C5 (≤ 36 kVA) – SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

Formule Tarifaire Acheminement (FIA) a date :

☒ CU ST ☐ MU DT ☐ LU ☐ CU 4 ☐ MU 4

Structure de prix souhaitée : ☐ Base ☒ HP/HC